

N° 13 / AnpE / DSEIC / DAF / SA

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) communique :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Spécial de Pré-insertion dans l'Enseignement, les nouveaux suppléants de la Maternelle et du Primaire (MEMP) sont invités à :

- 1- consulter la liste de leur répartition auprès des directions départementales des enseignements maternel et primaire, des antennes départementales de l'AnpE ou sur le site Internet de l'Agence www.anpe.bj ;
- 2- **se rendre immédiatement** dans leurs établissements d'affectation respectifs en vue d'accomplir des formalités de prise de service ;
- 3- se rapprocher ensuite des antennes départementales de l'AnpE du ressort territorial de leur lieu d'affectation, pour remplir les formalités de signature de leur contrat, munis des pièces ci-après :
 - a. l'original du certificat de prise de service ;
 - b. une copie du relevé d'identité bancaire (RIB) ;
 - c. une copie simple du Certificat d'Identification Personnel (CIP) ou du Certificat du Numéro Personnel d'Identification (CNPI) ;
 - d. une copie originale de l'emploi du temps ;
 le tout dans une pochette plastique pour classeur/chrono.

Les guichets d'accomplissement desdites formalités seront ouverts aux lieux ci-après :

| | |
|---|--|
| Antenne de l'Alibori sise à Kandi | Antenne de l'Atacora sise à Natitingou |
| Antenne de l'Atlantique 1 sise à Ouidah | Antenne de l'Atlantique 2 sise à Abomey-Calavi |
| Antenne du Borgou sise à Parakou | Antenne des Collines sise à Dassa |
| Antenne du Couffo sise à Azovè | Antenne de la Donga sise à Djougou |
| Antenne du Littoral sise à Cotonou | Antenne du Mono sise à Lokossa |
| Antenne de l'Ouémé sise à Porto-Novo | Antenne du Plateau sise à Pobè |
| Antenne du Zou sise à Bohicon | |

Les guichets d'accueil et de réception des dossiers seront ouverts en continu à partir du **lundi 19 Septembre 2022** de 08 heures à 17 heures.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le call center de l'AnpE aux numéros : +229 51 10 33 33 / +229 51 10 66 66.

Cotonou, le **16 SEPT 2022**

Le Directeur Général



Urbain S. AMEGBEDJI